

REUNION du CODEP 03

Jeudi 8 juin 2017 à 20h, à Montluçon.

Ecole de gendarmerie, rue Jules Guesde à MONTLUCON

Excusés : Michel DE GUIGNE, Philippe CASAS, Maud MOUCHONNIERE, Philippe VAL, Florent RENAUDIE, Georges BLANCHETETE, Magali PORTEJOIE, Bernard BOISVERT, Didier ARCHIMBAUD

Présents : Cédric BERTECHE, Noël PERNETTE, Christian RANDOIN, Karim MEGUERBA, Marion BONNET, Alain NEBOUD, Olivier TROUBAT, Christophe MAILHAC, Karine ARTHAUD, Claude BLANZAT, Jacques BOUVIER, Jean Jacques GAUTIER, Laurent NONY, Stéphanie PREVOTEAU, Jacques BLANZAT, Marie Du MESNILDOT, Christian ARNAL, Michèle BOUVIER, Aurélie MARKOWICZ, Bernard AMATHIEU

A/ Bilan des commissions :

1/ Commission Apnée :

Alain NEBOUD (Club de Vichy), se présente, en remplacement de Philippe CASAS, que le bureau du CODEP remercie pour son implication et son sérieux pendant toutes ces années.

L'objectif d'Alain sera de travailler avec tous les clubs, main dans la main, pour avancer ensemble.

Bilan de cette saison :

- la section « compétition », qui regroupe des adhérents de plusieurs clubs du département a participé à des entraînements communs dans divers lieux. Les compétiteurs ont bénéficié de l'intervention ponctuel d'une nutritionniste, d'un coach physique et mental.

Ils ont participé à des compétitions sélectives ou non : Montreuil, Angers, Angoulême....

===► 6 qualifiés aux « France », qui ont eu de bons résultats et qui vont faire un retour d'expérience auprès des autres apnéistes.

- Stagiaires MEF1 : 6 (plusieurs MEF sur Montluçon).
- Pour la découverte et la pratique de l'activité « apnée », les clubs doivent s'organiser à leur niveau.
- Problème des liens avec les autres clubs et l'ouverture aux autres clubs :
Suite à différents problèmes rencontrés avec des clubs « tiers », le Directeur du Centre

de la Loue impose désormais qu'un Club ne puisse utiliser la fosse qu'avec ses SEULS adhérents ce qui exclu, de fait, les Clubs avec peu d'adhérents et les utilisations multiples comme le CODEP !

Le président du CODEP fera une intervention auprès du directeur pour tenter de régler le problème

Prévisions pour la saison prochaine :

- Organisation d'une compétition sélective avec formation de juges.
Alain recherche un bassin libre à la journée (de préférence gratuit), 1^{er} trimestre 2018- Mars de préférence- un mois avant la date des championnats de France.
- Proposer un stage d'initiateur, éventuellement ouvert à d'autres départements.
Jean-Jacques GAUTIER se propose de s'occuper des N4.
- Validation de Niveaux A3, en milieu naturel

NB : Les Olympides seront reportées au mois de novembre 2017. Le Président demande à ce que la date soit connue et diffusée le plus longtemps à l'avance pour permettre aux clubs de s'organiser.

2/Commission Archéologie :

Olivier TROUBAT:

- Dimanche 12 mars, a eu lieu une journée de formation théorique ayant pour thème : « La représentation des objets archéo » portant sur les reproductions, dessins et photos, et différentes techniques informatiques qui permettent la reproduction en 3 D, de contourner et de reproduire l'intérieur de l'objet.
- Les chantiers programmés donnent lieu à rapports : avis favorable pour le rapport sur les fouilles du cher dans le Département de l'allier, mais pas de suites pour celles de Bruères-Allichamps.
- Demande faite aux présidents de Clubs pour diffuser le plus largement possible, les informations qui leur parviennent.
- Tous les deux ans, Olivier organise un voyage (semaine) à thème archéo.
Cette année, il aura lieu à Epidaure, au sud d'Athènes, du 30 septembre au 8 octobre.
- Journée d'initiation à l'archéo (Baptêmes) : dimanche 11 juin à Montluçon sur le site de la « voie romaine ».

3/ Commission Biologie :

Karine ARTHAUD se présente et propose de prendre le relais de Maud. Elle propose de faire des formations, en soirées, en tournant éventuellement sur les « 3 sites » du département.

Etant très impliquée avec la commission bio du Puy-de-Dôme, elle se propose de mutualiser les connaissances et la documentation avec cette dernière.

Nous rappelons que le CODEP organisé environ deux sorties par an -avec un thème « BIO »- qui recueillaient un bon succès et qu'il serait sans doute judicieux de réactiver.

Pour la biologie en eau douce, Jacques BLANZAT (Club de Gannat) se propose de présenter un autre aspect de la Biologie ; celle de nos rivières.

Il se mettra en relation avec Karine pour organiser une présentation vidéo sur le sujet.

4/ Commission secourisme :

Marie DU MESNILDOT

2 sessions déclarées de PSC1 organisées sur le Département (Vichy et Moulins):11 nouveaux PSC1 formés.

1 recyclage PSE1 a été organisé « hors CODEP », puisque la FFESSM n'a plus l'agrément « PSE1 ».

Un Recyclage annuel pour les PSE1 reste obligatoire dont le coût reste important. Le président a fait une demande de subvention auprès du CNDS pour une prise en charge partielle de formation et recyclage PSE1.

Le Président rappelle l'intérêt de déclarer les formations organisées par les Clubs auprès de Marie qui détient les formulaires nécessaires pour valider les formations PSC1.

Formation ANTHEOR demandée par plusieurs moniteurs.

Diverses questions de faisabilité sont discutées. Marie s'occupera de recueillir les différentes informations et obligations sur le sujet.

5/ Commission technique :

- **N4** : Jean-Jacques GAUTIER : Le recensement des candidats souhaitant passer le N4 avec le CODEP est nécessaire pour mettre en place une formation.

Pour l'instant et selon un premier sondage : 2/3 à Moulins ; 1/2 à Vichy ; qq uns sur Montluçon.....

Programme proposé par Jean-Jacques:

- Préparation en fosse. 2 W.End en milieu naturel et un stage d'une semaine précédant l'examen : tous les cours doivent être faits dans les clubs.

- **Sorties techniques :**

1^{ère} sortie technique : **18-19 novembre à la Ciotat**

2^{ème} sortie technique : **17-18 mars à la Ciotat** .

Question : comment le faire savoir aux plongeurs quand les clubs ne transmettent pas l'info ?

-**Initiateur** : stage initial : **14 -15 octobre 2017. Examen : le 26 mai 2018.**

Rappel : Au niveau financier, stagiaires et encadrants paient le même tarif mais ces derniers bénéficient d'une réduction d'impôts en déclarant les sommes dépensées comme dons dans leur déclaration de revenus.

6/ Commission TIV :

Christian RANDOIN: 4 TIV validés cette année.

Nouvelle application TIV : cette application est faite également pour ceux n'ayant pas de liaison internet dans leur local technique.

Formation TIV : 3 et 4 mars 2018 , dans le club qui centralisera le plus de demandes.

Les demandes doivent parvenir directement à Christian RANDOIN.

7/Commission PSP : CREATION

3 clubs pratiquent déjà la PSP. Bientôt 4 !

Jacques BOUVIER se propose comme responsable de la commission au CODEP.

Il souhaite, grâce à cette commission :

- Compléter la formation des N1 et N2,
- Former des juges et arbitres
- Organiser des compétitions inter-clubs
- Mettre en place une formation d'encadrant dès qu'elle sera officialisée par la FFESSM.

B :Bilan financier :

Voir le bilan joint.

C : Questions diverses :

- Un stage « handisub » EH1 est demandé pour l'année 2018.

Le Président demande donc aux Présidents de Club de faire le recensement des volontaires (Le stage – un Week-end- 10 personnes environ).

Il remercie également Cédric BERTECHE et l'école de Gendarmerie pour l'accueil de cette réunion dans de bonnes conditions.

La séance est levée à 22h50

Le président : Noël PERNETTE

La secrétaire : Martine BOURREL